

Comité de bon voisinage Turcot



Rencontre n° 3

28 mai 2014, tenue au Centre récréatif, culturel et sportif St-Zotique

Début à 19 h 15

Membres du comité présents

- M^{me} Jody Negley, résidente
- M. Mauricio Garzon Beltran, résident
- M. Pierre Morrissette, directeur, Regroupement économique et social du Sud-Ouest (RESO)
- M. Derek Robertson, résident
- M. Paul-Émile Rioux, président de l'Association des marchands du Quartier du Canal
- M. Sébastien Trottier, animateur
- M. Guy Rivard, responsable construction, projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Martin Giroux, directeur-adjoint du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Alain-Marc Dubé, directeur du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. James Byrns, chef de division – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M^{me} Marie-Sophie Couture, chargée de projet – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M. Richard Nioré, chargé de projet - Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M. Gilles Denicourt, agent de quartier – sécurité routière, poste de quartier 15, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Une dizaine de personnes a assisté à la rencontre.

Introduction

- L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants,
- Il explique la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement,
- Il annonce la prochaine rencontre qui se tiendra le 9 juillet prochain,
- Il procède à l'adoption de l'ordre du jour.

Présentation de la mise à jour des chantiers du ministère des Transports du Québec

A. Travaux de réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques

Présentation de M. Guy Rivard

Le démantèlement de la bretelle d'entrée Saint-Jacques de l'autoroute 720 en direction Est est complété à 95 %. La portion passant au-dessus de la rue Saint-Rémi a été démolie au cours de la fin de semaine du 24 mai. La dernière pile sera démolie cette semaine, de jour.

À compter de lundi prochain, le mur antibruit temporaire qui bloque l'entrée de la ruelle aux voitures sera déplacé pour redonner l'accès. L'écran antibruit expérimental est finalisé. Il restera en place durant trois ans pour réduire les niveaux sonores dans le secteur pendant la reconstruction de Turcot.

Les travaux des prochaines semaines se dérouleront surtout dans la cour Turcot, donc il ne devrait plus y avoir d'intervention près des résidences des rues Cazalais, Desnoyers et Walnut cet été. La reconstruction de la rue Saint-Rémi est prévue dans trois mois.

Période de discussion

Interventions	Réponses
(Jody Negley) Le mur antibruit protège les résidents de la rue Cazalais, mais il ne protège pas les résidents de la rue Desnoyers. Avez-vous l'intention de l'allonger jusqu'à la rue Desnoyers?	(MTQ) Dans le cadre des lots de construction qui sont actuellement en cours, le besoin de l'allongement du mur antibruit n'est pas requis. Les travaux faits dans ce secteur cette année ne nécessitent pas l'allongement de ce mur. Dans les prochaines phases, il pourra être allongé selon les travaux à réaliser dans le secteur.
(Jody Negley) Les résidents du troisième étage ne semblent pas être protégés par le mur antibruit.	(MTQ) Nous en sommes conscients. Bien que les structures soient en hauteur, la machinerie bruyante est au sol. Dans la mesure du possible, nous essayons de réduire l'émission de bruit. Il y a des règles à suivre en terme de bruit que nous nous assurons de respecter en chantiers. Des pénalités peuvent être appliquées si elles ne sont pas respectées.
(Jody Negley) Si ce mur vaut la peine d'être fait, pourquoi ne le faites-vous pas jusqu'à la hauteur du troisième étage?	(MTQ) Nous tombons dans les limites techniques et d'habiletés. Pour faire tenir ce mur, beaucoup de contreventements et d'équipements sont nécessaires.
(Mauricio Garzon Beltran) Quelle est la hauteur maximale du mur antibruit que vous puissiez faire?	(MTQ) Nous devons vérifier.
(Jody Negley) Ce mur n'a pas l'air d'être une structure très compliquée. Il me semble que des	(MTQ) Doubler la hauteur du mur antibruit entraînerait des coûts importants. Ce mur est une

gens travaillant dans la construction devraient savoir comment faire un mur antibruit plus haut.	structure mince et il est très sensible au vent. Il faudrait faire des contreventements.
(Mauricio Garzon Beltran) Nous aurons le même problème avec les murs antibruit permanents que vous construirez éventuellement. Les deux premiers étages seront protégés du bruit, mais pas le troisième étage.	(MTQ) Non, le troisième étage sera protégé. Le mur antibruit actuel sert à protéger le bruit généré par la machinerie au sol, pas celui de la circulation. Lorsque le projet sera terminé, nous installerons le mur antibruit permanent en haut du mur de soutènement. À ce moment-là, nous protégerons le bruit de la circulation de l'autoroute.
(Derek Robertson) Qu'avons-nous comme mesure d'efficacité de cette proposition-là? Avez-vous des chiffres démontrant l'efficacité de ces murs?	(MTQ) Ce n'est pas une question d'efficacité, mais plutôt un seuil du niveau du son à ne pas dépasser qui est prescrit par décret. L'entrepreneur a l'obligation de respecter ce seuil que nous mesurons. Les résultats de la station de contrôle sonore du secteur seront en ligne à partir de demain. Vous pourrez voir les niveaux sonores dans le secteur ainsi que le seuil à ne pas dépasser.
(Derek Robertson) Il serait intéressant d'avoir un chiffre simple pour connaître le bénéfice donné par ce mur.	(MTQ) Je vous rappelle que le bruit dans ce secteur n'est pas seulement dû aux travaux, mais aussi à la circulation de l'autoroute.
(Derek Robertson) Nous voulons faire comprendre aux résidents que le mur antibruit est en place pour plus que des raisons esthétiques, mais pour des raisons d'efficacité.	(MTQ) Nous pourrions facilement enregistrer devant et derrière le mur.
(Mauricio Garzon Beltran) Qu'en est-il de la station du climat sonore qui est supposée être à cet endroit?	(MTQ) La station du climat sonore est en place depuis un certain temps, mais nous avons eu des petits problèmes techniques. Dès demain, le 29 mai, les données seront en ligne. Vous pourrez voir les résultats des travaux de la semaine dernière.
(Mauricio Garzon Beltran) Est-ce que toutes les stations reprendront leur fonctionnement comme les stations du secteur Saint-Henri? Les dernières données de ces stations datent de novembre de l'an passé.	(MTQ) Les stations sonores que nous avons l'année dernière étaient bonnes jusqu'en décembre. Ces stations avaient été mises en place pour les travaux faits le long de la 720. Cette année, nous n'avons pas de travaux dans ce secteur donc elles ont été retirées. Elles seront placées ailleurs comme sur la rue Angers où des travaux ont commencé. Les données seront aussi disponibles sur le site de Turcot.
(Jody Negley) Je reviens au fait que le mur antibruit s'arrête à la rue Desnoyers. Si vous avez mis un mur tout le long du bâtiment de la rue Cazalais, c'est parce qu'il y a un bénéfice pour les gens qui sont là. Le bruit est directement sur les gens qui demeurent de l'autre côté de la rue Desnoyers, mais ceux-ci ne sont pas du tout protégés même au premier étage. Serait-ce	(MTQ) Nous allons regarder ce qui peut être fait. Retour sur la demande : l'entrepreneur ajoutera trois sections de mur au mur antibruit expérimental déjà en place pour qu'il se rende jusqu'à la rue Saint-Jacques. Ces sections seront ajoutées en juin (en attente de certaines pièces – mise à jour 10 juin 2014). Lorsque cette section

possible d'ajouter un mur antibruit?	deviendra conflictuelle avec les futurs travaux, elle devra être enlevée. Nous pourrions conserver cette section environ un an.
--------------------------------------	---

B. Travaux de reconstruction du pont Saint-Jacques

Présentation de M. Guy Rivard

Une séance d'information sur les travaux du pont Saint-Jacques a eu lieu le 15 mai dernier. Les présentations et la vidéo qui expliquent les travaux sont disponibles sur notre site Web. Ces travaux nécessitent la fermeture de la rue Saint-Jacques entre l'avenue Girouard et le boulevard Décarie durant deux ans.

La fermeture n'aura pas lieu avant la réouverture du tronçon du boulevard Décarie situé entre l'avenue Crowley et le boulevard de Maisonneuve, la réouverture des bretelles K et L dans l'échangeur Turcot et la fin des travaux d'aqueduc sur la rue Sherbrooke. Les bretelles vont ouvrir à la mi-juin.

Présentement, nous effectuons des travaux préparatoires comme la déviation des bretelles sous le pont Saint-Jacques. Il y aura des fermetures partielles des bretelles A-15 Sud vers A-720 Est et A-720 Ouest pour A-15 Nord jusqu'au 17 juin. Une voie sur deux est fermée jusqu'à cette date.

Période de discussion

Interventions	Réponses
(Peter McQueen) Nous sommes tous prêts pour que la rue Saint-Jacques soit fermée durant la période de démolition et nous avons pensé aux détours que les utilisateurs emprunteront depuis plus d'un an. L'autoroute sera fermée durant certaines périodes de démolition. Quand aura lieu la démolition? Combien de temps durera la période de démolition? Durant combien de fins de semaine l'autoroute sera-t-elle fermée? Que savez-vous des détours qui relieront les autoroutes?	(MTQ) Les travaux n'auront pas lieu avant que les conditions nommées précédemment soient terminées. Nous regardons actuellement avec la ville quel genre de travaux nous devons réaliser au préalable. En fonction de ce dont nous conviendrons avec la ville et des travaux que nous aurons à réaliser, nous déterminerons la date à laquelle les travaux commenceront. Les travaux n'auront pas lieu avant juillet. Les périodes de démolition seront trois fins de semaine consécutives si les conditions climatiques le permettent. La vidéo partagée sur le site Web de Turcot montre très bien les différentes phases. Dans les deux premières fins de semaine de démolition, il y aura des fermetures complètes dans toutes les directions. Durant la dernière fin de semaine, nous fermerons les quatre voies plus au sud. Les détours seront majoritairement des détours autoroutiers qui se feront par l'autoroute 13. Il y aura des campagnes médiatiques pour inviter les gens à éviter le secteur et pour proposer des alternatives par les détours. De façon régionale,

	nous encouragerons les gens à passer par d'autres endroits.
(Peter McQueen) Est-ce possible que ces travaux soient réalisés durant l'été?	(MTQ) Si la démolition est prête durant cette période, il est possible que ces travaux se réalisent durant l'été.
(Peter McQueen) Est-ce que le chantier sera arrêté durant les deux semaines des vacances de la construction?	(MTQ) Non, les travaux du projet Turcot ne sont pas régis par cette loi.
(Peter McQueen) Durant la construction du nouveau pont Saint-Jacques, les fermetures seront-elles aussi faites au cours des fins de semaine?	(MTQ) Oui, il y aura des fermetures de nuit ou partielles de jour, mais sinon les fermetures de fin de semaine seront durant la poussée du pont. Deux fins de semaine de fermeture sont prévues afin d'éviter qu'il y ait des risques pour les usagers s'il arrive quelque chose. Cette fermeture permettra de s'installer en dessous et de s'assurer des déplacements. La dernière partie des travaux est le rabaissement du pont qui sera une fermeture de nuit. L'impact sera beaucoup plus limité à ce moment-là.
(Derek Robertson) J'ai été très impressionné de la vitesse à laquelle les travaux de démantèlement de la bretelle Saint-Jacques se sont déroulés. J'en ai parlé avec des voisins et ils étaient contents. Ce que je n'ai pas apprécié de ces travaux au cours de la fin de semaine est la signalisation. Le signaleur laissait beaucoup de voitures descendre la rue Desnoyers pour retourner sur la rue Saint-Jacques. Nous devons trouver une solution pour descendre la rue Notre-Dame. J'ai demandé au signaleur s'il était possible d'encourager les automobilistes à continuer tout droit, mais il a dit qu'il ne faisait que laisser passer les gens puisqu'il y avait déjà des affichages pour les guider. C'était dangereux, car les gens descendaient avec de la vitesse parce qu'ils étaient fâchés. C'est important que vos employés fassent leur emploi. Les affichages sont là, mais ce serait plus clair si le signaleur aidait.	(MTQ) Nous prenons votre commentaire en note.
(Derek Robertson) La nouvelle entrée de l'hôpital a débuté sur la rue Saint-Jacques à l'endroit où on monte la côte nord direction ouest. Il y a un trottoir vers le boulevard Décarie. La rue est très sale, il y a beaucoup de roches. Est-ce que vous vous occupez de ce projet?	(MTQ) Nous prenons votre commentaire en note et nous allons regarder ce qui peut être fait.

C. Travaux du pont d'étagement de la rue Angers

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux du pont d'étagement de la rue Angers ont débuté le 26 mai et ils se poursuivront jusqu'en novembre. Ce sont des travaux de jour et l'entrepreneur ne travaillera pas la fin de semaine, sauf exception.

La rue Angers est fermée entre Roberval et Cabot pour permettre la construction du pont d'étagement. À compter du 4 juin, l'intersection Cabot et Angers sera fermée pour 14 jours pour permettre la réalisation des travaux d'aqueduc.

Un écran antibruit a été construit le long de la rue De Roberval pour réduire les niveaux sonores. Le passage piéton et cycliste est maintenu et sécurisé. Les camions circuleront par le secteur Cabot pour se rendre au chantier, donc ils ne passeront pas devant l'école.

Période de discussion

Aucune intervention

D. Travaux de prolongement du boulevard De La Vérendrye

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux ont débuté le 24 mars et ils se termineront en juillet 2015. Ils auront lieu durant le jour seulement. Une portion de la rue Pitt sera fermée. Les accès pour la circulation locale seront maintenus en tout temps.

Les travaux consistent à construire le prolongement du boulevard De La Vérendrye pour le raccorder à la rue Saint-Patrick. Nous aménagerons deux ponts d'étagement pour le passage des futures voies de l'autoroute 15. Un demi-tour pour relier l'avenue Dunn et la rue Gladstone sera construit.

Ces dernières semaines, les travaux sont ralentis par une conduite d'aqueduc. La problématique devrait être réglée cette semaine.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Derek Robertson) Une section de la piste cyclable près de la rue Cabot a été un peu déplacée et une section de 10-15 pieds n'est pas complétée. Durant la nuit, cette section est très dangereuse.	(MTQ) Effectivement, nous ferons quelque chose pour régler cette situation. Retour sur la demande : Ce tronçon non asphalté a été causé par les travaux de localisation du regard R24. Il est apparemment long de 5 à 6 m. Le surveillant communiquera avec l'entrepreneur en vue de son asphaltage dans les meilleurs délais.

E. Travaux de maintien des infrastructures existantes

Présentation de M. Guy Rivard

Les bretelles de l'échangeur L (pont Champlain vers le centre-ville) et K (pont Champlain vers l'A-20 Ouest) sont fermées depuis le 31 mars. L'ouverture de la bretelle L est prévue pour le 15 juin et celle de la bretelle K pour le 29 juin.

Période de discussion

Aucune intervention

F. Démantèlement du bâtiment situé au 4103, rue De Richelieu

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux ont commencé en décembre 2013 et ils se termineront en juillet 2014. Ils sont exécutés de jour, du lundi au vendredi, afin de ne pas déranger les résidents. Il n'y a aucune entrave à la circulation. Il reste environ 50 % du bâtiment à démanteler.

Période de discussion

Aucune intervention

G. Démantèlement des bâtiments situés aux 1525, 1545, 1565, rue Cabot et 1546, rue Gladstone

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux de démantèlement du 1525, 1545, 1565, rue Cabot et du 1546, rue Gladstone (Depotium) commenceront le 2 juin. Ils auront lieu de jour, du lundi au vendredi, pour une durée de 15 semaines. Le chantier sera sécurisé et au moins 80 % des matériaux seront recyclés.

Les travaux de démantèlement du 1665, rue De Roberval (ancien centre d'opération Turcot) commenceront cet été. Ils auront lieu de jour, du lundi au vendredi, pour une durée de huit semaines. L'arrosage est prévu pour limiter les émissions de poussières.

Période de discussion

Aucune intervention

Présentation des projets de la Ville de Montréal

A. Chaussées reconstruites

Présentation de M. James Byrns

Deux secteurs de travaux sont prévus durant l'été. Le premier commencera au début de juin sur la rue Saint-Jacques entre les rues Delinelle et De Courcelle. Une conduite d'eau sera réparée et la chaussée sera reconstruite. Au cours des travaux, une perte de stationnement sera occasionnée. Pour minimiser cette perte, nous ajouterons des stationnements de 60 minutes dans les rues transversales.

Le second secteur de travaux sera sur la rue Saint-Antoine entre le boulevard Georges-Vanier et la rue Guy pour refaire la chaussée. Ces travaux dureront deux mois et ils seront faits à partir du mois de juillet. La circulation sera maintenue en laissant deux voies de libre.

Ces deux projets de travaux aideront à réduire le bruit généré par le mauvais état de la chaussée.

Période de discussion

Aucune intervention

Retour sur les questions posées au ministère des Transports lors de la séance du 23 avril 2014

A. Reconstruirez-vous le trottoir de la rue Selby?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

La première question concernait le mandat de démolition du 4103, rue de Richelieu au sujet du trottoir au niveau de la rue Selby. Actuellement, les voitures qui descendent de Westmount ne peuvent pas se rendre jusqu'à la rue Saint-Antoine. Ils tournent sur la rue Selby et ils rejoignent la rue Saint-Antoine. La rue est directement en dessous de la future autoroute en direction du centre-ville. Le mur de soutènement sera sur le trottoir actuel. Cette rue disparaîtra complètement avec le projet Turcot donc ce trottoir n'existera plus. Nous sommes actuellement en discussions avec l'arrondissement pour décider s'il souhaite avoir l'avenue Greene à double sens ou à sens unique. Nous attendons une réponse de leur part.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) À la dernière	(MTQ) Nous acquérons des terrains en partie ou en

<p>rencontre, j'avais également posé une question au sujet du bâtiment qui sera démoli sur la rue Richelieu. L'autoroute sera déplacée de dix mètres de son lieu actuel. L'emplacement du bâtiment est au-delà de dix mètres. Qu'allez-vous faire du terrain excédentaire?</p>	<p>totalité. Généralement, nous établissons une ligne qui nous permettra d'entretenir le mur. Le reste est considéré comme un immeuble excédentaire. Généralement, nous devons en disposer selon la réglementation en vigueur. Nous devons probablement le vendre.</p>
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Peut-il être cédé à l'arrondissement pour la création d'aménagements de parc?</p>	<p>(MTQ) Habituellement, nous essayons d'utiliser les terrains pour refaire la situation d'un exproprié. Dans ce secteur, nous prenons des espaces appartenant à la Ville de Westmount, donc nous leur proposerons cette partie de terrain pour qu'ils s'en servent pour de l'entreposage ou autre chose. Avant de pouvoir le céder, nous devons refaire la situation d'un exproprié et il est possible que la Ville de Westmount ait des intérêts à conserver ce terrain puisque nous leur enlevons du terrain. Si elle n'en veut pas, il y a un processus de disposition. Il sera offert aux autres ministères. Si aucun ministère ne le veut, nous le mettrons en vente aux enchères. Nous ne pouvons pas le donner.</p>
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Dans le projet Turcot, il n'y a pas de plan particulier pour ces terrains?</p>	<p>(MTQ) Comme je vous disais plus tôt, il est possible que ce soit Westmount qui souhaite les acquérir puisqu'ils sont sur son territoire.</p>
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Est-ce qu'il y a des aménagements sécuritaires prévus pour les piétons et les cyclistes à l'intersection des rues Rose-de-Lima et Saint-Antoine? À cette intersection, il y a deux voies pour les voitures arrivant de la sortie Atwater et une troisième voie qui n'est pas utilisée, mais que les voitures utilisent aussi.</p>	<p>(MTQ) Dans le constat final, il pourrait y avoir effectivement trois voies ; la voie de sortie pour les autobus et deux voies pour la sortie des autoroutes. Le feu de circulation sera maintenu donc un feu pour piétons est aussi prévu. Tout ce qui touche le réseau municipal, la ville doit le commenter.</p>
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Est-ce qu'il y aura des aménagements pour les piétons comme des marquages au sol? Vous pourriez diviser la sortie de l'autobus et la séparer des sorties des voitures. Au moment de traverser, il y a deux voies de voitures qui sortent de l'autoroute et la majorité prend la voie de gauche pour continuer sur la rue Rose-de-Lima, ce qui est plus dangereux pour le piéton.</p>	<p>(MTQ) C'est un point de détails, mais essentiellement l'entrepreneur qui fera les travaux de construction est obligé d'appliquer les normes de la ville en termes de construction. L'entrepreneur doit aussi faire un audit sécurité de tout ce qu'il conçoit. S'il y a une problématique de sécurité, il doit mettre en place les mesures de protection additionnelles. Cette mécanique fera en sorte que la conception qu'il nous proposera sera sécuritaire.</p>
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Présenterez-vous ces mesures lors d'une soirée du comité de bon voisinage Turcot?</p>	<p>(MTQ) Lorsque la conception et l'audit sécurité seront faits, il nous fera plaisir de revenir sur ces mesures spécifiques. Il s'agit de quelque chose qui se fera dans la prochaine année.</p>
<p>(Pierre Morrissette) Est-ce que la rue De Richelieu est habitée?</p>	<p>(MTQ) Oui, cette rue est habitée.</p>

(Pierre Morrissette) La cour arrière de ces gens deviendra libre. Ne serait-il pas opportun d'empêcher que la Ville de Westmount s'en serve pour stationner leurs véhicules?	(MTQ) Malheureusement, cet endroit se situe à la limite de Westmount et du Sud-Ouest, nous ne commencerons pas un débat entre deux arrondissements.
--	---

B. Est-ce possible d'utiliser les relevés antérieurs d'ambiance sonore du secteur du pont Saint-Jacques pour que ce soit représentatif du bruit ambiant des travaux?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

Nous avons vérifié et nous avons trouvé des données antérieures. La bonne pratique veut que nous nous fiions à ces données des bruits antérieurs aux travaux pour établir les seuils de référence du niveau sonore pour la suite des travaux.

Période de discussion

Aucune intervention

C. Peut-on avoir un rapport sur les stations de bruits?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

Demain, les données des stations de bruit seront en ligne. Un certain nombre de jours antérieurs sera disponible. Nous travaillons actuellement à octroyer le contrat le plus rapidement possible pour les autres stations pour qu'ils commencent à travailler. Nous avons un seul soumissionnaire qui occasionne des problématiques parce qu'il y a beaucoup de documents à remplir pour qu'il puisse procéder. Dès qu'il sera octroyé, nous installerons de nouvelles stations ailleurs sur le site. Ces données seront aussi sur le site.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) Dans le secteur Saint-Henri, les stations de climat sonore ont été installées seulement une semaine avant le début des travaux. Pour les travaux à venir, vous pourriez installer les stations plus tôt, faire le relevé du climat sonore et le mettre sur le site Web. Les gens pourraient ainsi faire le suivi et constater les changements sonores avant et après les travaux.	(MTQ) Notre objectif est de mettre les résultats en amont des travaux. Dans le tableau de résultats que nous diffusons, une ligne indique le seuil à ne jamais dépasser le jour et le soir. Cette ligne est faite en fonction du bruit mesuré sur une longue période de temps lorsque nous avons rédigé le devis en question. Nous mesurons le climat sonore jusqu'à un an à l'avance. Nous devons rédiger le contrat avec la limite à ne pas dépasser, aller en appel d'offres, octroyer le contrat et débiter l'appel d'offres. Donc, le seuil établi dans le devis est pris pratiquement un an avant le début des travaux. Nous ne mettrons pas une station de climat sonore plusieurs mois en avance, car ce n'est pas ce bruit qui sert à établir le seuil.

<p>(Mauricio Garzon Beltran) Dans les documents que j'ai lus, j'ai compris que vous avez évalué les climats sonores durant l'été pour déterminer certains seuils. Le Ministère a déjà mentionné qu'au cours de l'été, il y a 30 à 40 % moins de circulation sur les autoroutes. Est-ce que les résultats d'établissement de ces seuils ont été biaisés parce qu'il y avait moins de circulation? Je sais que ce qui vous intéresse est l'impact du changement de l'environnement sonore. En faisant les relevés pendant l'été, est-ce qu'ils seront plus bas que ce qui est ressenti normalement par les gens comme en hiver où la sensation de bruit augmente?</p>	<p>(MTQ) En hiver, la densité de l'air est plus froide donc nous ressentons plus le bruit. Nous ne sommes pas avantagés de mesurer le bruit durant une période où il y a moins de circulation parce que notre seuil est établi par rapport à une augmentation du bruit. Plus le seuil est faible, moins nous pouvons faire du bruit causant moins de marge de manœuvre. Nous faisons nos travaux principalement en été. Nous essayons de comparer des périodes similaires. En été, il y a moins de bruit, mais les gens ont leur fenêtre ouverte, ce qu'ils n'ont pas en hiver. Il y a d'autres paramètres à tenir en compte.</p>
	<p>(Ville de Montréal) Pour rassurer tout le monde, il y a des normes à la Ville de Montréal. Si vous entendez un bruit plus fort qu'à la normale comme un moteur qui fonctionne trop fort, vous pouvez appeler le 311 et faire une demande. Un inspecteur de la Ville fera un suivi.</p>

D. Est-ce possible d'ajouter une station d'échantillonnage de la qualité de l'air dans Notre-Dame-de-Grâce aux alentours du CUSM ou de l'école primaire de NDG à l'intersection du chemin de la Côte-Saint-Luc et du boulevard Décarie?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

C'est quelque chose qui est en évaluation en ce moment. Nous essayons de trouver un terrain dans le secteur sur lequel nous pourrions mettre une station à ce niveau-là.

Période de discussion

Aucune intervention

E. Quelles mesures allez-vous prendre concernant la qualité de l'air?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

En ce moment, nous vérifions de quelle façon nous pourrions rendre disponibles les résultats sur la qualité de l'air. Depuis la dernière rencontre du comité de bon voisinage, nous essayons d'avoir éventuellement un spécialiste. Le spécialiste qui avait fait nos études d'impact au niveau de la qualité de l'air a quitté la firme où il travaillait et nous avons de la difficulté à le retracer. Nous essayons de trouver un autre spécialiste qui pourra vous en parler plus en détail. Lorsque nous vous convoquerons au comité de bon voisinage, nous vous préviendrons que le spécialiste de la qualité de l'air sera présent pour répondre à vos questions. Les stations de qualité de l'air sont un peu différentes des stations de niveau sonore. Certains paramètres requièrent des analyses qui prennent du temps. Certains résultats prennent jusqu'à un mois avant de les avoir. Il est difficile de donner l'état de la qualité de l'air en continu. Par contre, ce que nous pourrions faire est d'envoyer les résultats pour analyse et lorsque nous les aurons, nous les mettrons sur le site Web pour la période représentée. Il y a peut-être quelques paramètres qui

pourraient être rapidement diffusés comme l'opacité de l'air quand il y a beaucoup de poussières dans l'air.

F. Allez-vous asphaltter la rue Lenoir qui est dans un très mauvais état?

Présentation de M. Alain-Marc Dubé

Il y a beaucoup de trous sur cette rue, mais elle est surtout utilisée par les employés du Home Dépôt et les entreprises à côté. Le Ministère l'utilise pour se rendre aux travaux sous les structures. Il y a peu de circulation. Il n'est pas prévu de l'asphalter. C'est une suggestion que nous lançons à l'arrondissement.

Période de discussion

Aucune intervention

Retour sur les questions posées à la Ville de Montréal lors de la séance du 23 avril 2014

A. Les résidents de Notre-Dame-de-Grâce s'inquiètent des problèmes de circulation et du bruit causés par les travaux.

Présentation de James Byrns

Si un bruit est persistant, nous recommandons d'appeler le 311. Le Ministère a des équipes de surveillance de chantier pour le bruit. Nous pourrions facilement entrer en contact avec les chantiers et voir ce qui se passe.

Période de discussion

Aucune intervention

B. Les bornes de débarcadère pour parents avec bébé

Présentation de Marie-Sophie Couture

Il y a cinq bornes de débarcadères qui ont été installées pour les parents avec bébé sur la rue Duprée. Nous nous sommes aperçus qu'elles ne sont pas utilisées. Les parents n'ont pas le réflexe de faire ce détour. Les mesures sont là. Il y a une démarche de sensibilisation auprès des parents qui pourrait être faite par le CPE. En ce moment, la traverse de la rue Saint-Antoine avec les enfants dans les bras est dangereuse. Les débarcadères sont situés à côté d'un petit sentier qui se rend directement au CPE.

C. Défectuosité des afficheurs de vitesse

Présentation de Marie-Sophie Couture

Effectivement, certains afficheurs de vitesse sont défectueux. La demande de réparation a été faite auprès du fournisseur il y a un mois. La ville a dû changer de fournisseur. Nous avons dû faire une fin de contrat.

D. Détours par les rues résidentielles à l'intersection des rues Saint-Antoine et Saint-Jacques

Présentation de Marie-Sophie Couture

Une démarche sera faite avec les arrondissements pour trouver comment nous traiterons les mesures pour nous assurer que les autos n'entrent pas dans certaines rues résidentielles. Cette démarche sera faite au cours des prochaines semaines. Nous devrions avoir le plan d'interventions.

E. Piste cyclable et traverse piétonne au coin Angers

Présentation de Marie-Sophie Couture

Lors de la dernière rencontre, nous avons eu deux demandes concernant la sécurité de la piste cyclable et de la traverse piétonne sur la rue Angers. La première nous demandait de s'assurer que durant les travaux, les camions n'entrent pas en conflit avec la piste cyclable. Suite à cette demande, nous avons demandé l'ajout d'un deuxième signaleur pour que les camions ne soient pas en conflit avec les cyclistes. La deuxième demande était par rapport aux gens qui ont tendance à tourner tout de suite après l'indication du détour sur une petite rue et ils vont sur De Roberval qui est un cul-de-sac. Quand les gens ont vu le détour, ils sont tous allés sur De Roberval. Il y a eu un petit cafouillage sur cette rue. En ayant un deuxième signaleur et en ajoutant de nouveaux panneaux de signalisation, nous essaierons de régler le problème. Nous permettrons aux parents de reconduire leurs enfants sur la rue De Roberval qui donne accès à l'arrière de la cour d'école. Dans une dizaine de jours, ces mesures devraient être mises en place.

F. Identification des traverses piétonnières sur la rue Atwater

Présentation de Marie-Sophie Couture

Nous avons vérifié les différentes traverses piétonnières sur la rue Atwater et il n'y a qu'une traverse piétonnière avec des marquages. Les autres traverses piétonnières ne sont pas identifiées parce qu'elles ont des feux de circulation pour piétons. À ces endroits, ce sont des bandes en béton qui délimitent les traverses piétonnières. Dans ces cas-là, nous ne mettons pas de peinture, car il y a des feux de circulation pour piétons.

G. Mesures de sécurité pour les piétons et cyclistes à l'intersection des rues Saint-Patrick et Angers

Présentation de Marie-Sophie Couture

À la dernière rencontre du comité, nous avons parlé d'une augmentation du trafic à l'intersection des rues Saint-Patrick et Angers. Nous nous interrogeons sur la sécurité des parcours des gens qui arrivaient de la piste cyclable de Parcs Canada à traverser de l'autre côté où il y a plusieurs entreprises. La solution finale n'est pas encore trouvée. Nous sommes en train de faire des études pour régler cette situation au courant de l'été pour que ce soit mis en place lorsque la piste cyclable sera plus achalandée.

H. État de la rue Lenoir

Présentation de Marie-Sophie Couture

L'équipe de la voirie a été envoyée sur la rue Lenoir pour constater l'état de la route. À la suite de cette visite, nous avons décidé de recouvrir les nids-de-poule. À l'avenir, vous pourriez identifier les endroits où il y a des nids-de-poule pour faciliter le travail et pour qu'il se fasse plus rapidement.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) Concernant la circulation sur la rue Saint-Antoine, êtes-vous au courant d'un projet de feux de circulation à l'intersection des rues Saint-Antoine et Laporte? Il y a des problèmes de vitesse. J'ai appelé l'arrondissement et ils m'ont dit qu'ils envisageaient la possibilité d'ajouter un feu de circulation à cette intersection.	(Ville de Montréal) Je ne peux pas vous dire, je devrai vérifier. Je sais que le pavage et le revêtement de la route sont prévus à cette intersection.
(Pierre Morrissette) À l'intersection des rues Atwater et Notre-Dame, il n'y a pas de feux de circulation pour les piétons. Est-ce que je me trompe?	(Ville de Montréal) Cette intersection est actuellement en train d'être redessinée par l'équipe technique de la Ville.
(Pierre Morrissette) Je ne sais pas si c'est coûteux, mais il serait important d'ajouter des feux de circulation pour les piétons à cette intersection. Il n'y a toujours pas de façon sécuritaire pour le piéton de traverser. Quand est-ce que ce projet sera fait?	(Ville de Montréal) Nous parlons de réaliser ce projet l'année prochaine. Nous sommes en train de travailler sur une soumission.
(Mauricio Garzon Beltran) Je suis complètement en accord parce que c'est impossible de se rendre à pied ou à vélo de Saint-Henri au marché Atwater.	(Ville de Montréal) Nous avons déjà fait une consultation.
(Derek Robertson) Lors des travaux sur la rue Cazalais de la fin de semaine dernière, un babillard communautaire où les gens du quartier affichaient des nouvelles, a été enlevé et détruit. Nous avons les pièces pour en construire un nouveau, mais il doit être assemblé.	(Ville de Montréal) Vous pourrez nous le donner et nous l'assemblerons.
(Derek Robertson) En ce qui concerne les relations avec les communautés, nous avons entendu cette semaine que la Ville de Montréal va annuler le contrat avec Compost Montréal. Avec ce changement, où allons-nous trouver un endroit pour que Compost Montréal fasse la transition de compostage des gens?	(MTQ) Ce projet n'a aucun lien avec le projet Turcot. (Ville de Montréal) La Ville de Montréal va prolonger le délai d'expropriation. Le ministère de l'Environnement essaiera de trouver un lieu où vous pourrez vous réinstaller.

Retour sur les questions posées au Service de police de la Ville de Montréal lors de la séance du 23 avril 2014

A. Traverse piétonne devant le CPE sur la rue Saint-Antoine

Présentation de Gilles Denicourt

J'ai communiqué avec la personne responsable du CPE. La responsable et moi sommes contre une traverse piétonnière sur la rue Saint-Antoine parce que les parents peuvent se rendre au coin de la rue pour traverser la rue sécuritairement. Une traverse piétonnière en face du CPE serait dangereuse pour les parents qui la prennent avec les enfants. J'ai fait plusieurs opérations au niveau de la vitesse et je n'ai jamais vu de conducteurs faisant de l'excès de vitesse. Cette rue est plus étroite donc les gens peuvent avoir l'impression que ça roule plus vite, mais il n'y a pas de vitesse excessive.

Aussi, nous avons fait une demande pour qu'il y ait un arrêt interdit sur la rue Saint-Antoine près de la rue Agnès. Ainsi, lorsque les parents traverseront la rue Agnès, ils auront une meilleure visibilité des voitures qui tournent sur Agnès en direction sud et les automobilistes qui tournent verront s'il y a un piéton qui traverse la rue à ce moment-là. La demande a été faite la semaine dernière.

Période de discussion

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) Je n'ai pas parlé de vitesse excessive, mais plutôt du seuil de tolérance dans les municipalités de rouler 20 % au-dessus de la vitesse autorisée. Par exemple, dans un secteur où la vitesse autorisée est 50, les automobilistes roulent entre 60 et 65 km/h et les policiers ne disent rien. Les gens du Ministère savent très bien qu'une voiture roulant à 60 km/h qui frappe une personne est mortelle à 70 %.	
(Mauricio Garzon Beltran) J'en profite pour poser une question à M. Denicourt. J'aimerais savoir s'il est possible d'avoir des rapports des plaintes faites par les résidents en lien avec les détours qui sont déterminés par le Ministère dans des quartiers qui sont touchés par les travaux de Turcot. Est-ce qu'il y a eu des plaintes ou des accidents? Je sais que la semaine après avoir établi certains détours, il y a eu un accident. Ça serait intéressant d'avoir un rapport du Service de la Police de Montréal par rapport aux plaintes et aux accidents sur les zones de détours.	(SPVM) De quelles rues parlez-vous exactement?
(Mauricio Garzon Beltran) Je parle principalement des détours de la rue Saint-Jacques, sur Saint-Antoine, Atwater et Rose-de-Lima. C'est pour ces rues là que je pense que ça serait intéressant d'avoir un retour du service de la police.	(Ville de Montréal) Je ne sais pas pour le service du 911, mais je sais que pour le 311, c'est une démarche que nous avons commencée depuis quelques mois avec entre autres l'arrondissement du Sud-Ouest. Tous les agents de bureau sont déjà avisés et si jamais il y a des demandes, nous leur

	<p>demandons de l'identifier dans la base de données. Si la personne fait une plainte, nous l'inscrivons. L'année passée nous n'avons enregistré aucune plainte et cette année nous en avons reçu une en six mois. Le bureau du 311 est prévenu de tous les travaux et des voix de détours pour être capable de comprendre les plaintes. Si les plaintes sont en lien avec le projet Turcot, nous en envoyons une copie au ministère des Transports.</p> <p>(MTQ) Au même titre de la ville, nous avons une politique de gestion avec des délais de réponses à la direction du projet Turcot et nous conservons les statistiques sur toutes les plaintes qui entrent en lien avec le projet. Nous devons faire un rapport ministériel pour chaque plainte. Si c'est quelque chose qui peut vous intéresser, nous pouvons vous faire un rapport de toutes ces statistiques aux trois mois quand le rapport est complété et vous dire d'où viennent les plaintes. Nous n'avons pas remarqué d'augmentation des plaintes par rapport à l'usuel.</p> <p>(Ville de Montréal) Je dois avouer que les séances comme ici, les gens se sentent plus libres de porter plainte et de parler à l'interlocuteur parce qu'ils se sentent vraiment écoutés. C'est rare que les gens vont appeler à la ville pour avoir une information sur Turcot. Nous écoutons quand vous appelez le 311, mais je pense que c'est mieux de venir aux rencontres du comité de bon voisinage.</p> <p>La première fois que nous mettons un détour, nous demandons au Service de police de Montréal d'y assister et il nous fait des recommandations sur des points qui pourraient être améliorés afin de le rendre le plus sécuritaire. Nous nous servons de ces points pour faire des modifications. S'il y a des accidents à répétition ou des bris, nous sommes appelés rapidement par la SPVM.</p>
<p>(Jody Negley) Je suis très curieuse de savoir s'il y a eu des plaintes au sujet du bruit causé par les travaux de démantèlement de la bretelle la fin de semaine dernière.</p>	<p>(MTQ) Non, nous n'avons reçu aucune plainte. Les plaintes rentrent chez nous de différentes façons comme appel, courriel, en personne. Nous avons noté que suite aux travaux, il y a eu beaucoup de poussières, mais il a beaucoup plu depuis.</p>
<p>(Jody Negley) Dimanche soir, vers 23h, il y avait un énorme camion avec tout le bruit qui s'associe à son recul, qui descendait la rue Desnoyers. Ça prenait des gens pour le manœuvrer et le diriger. Jusqu'à 4 h 45 du matin, ils l'ont déplacé à plusieurs reprises. C'était environ toutes les 20</p>	<p>(MTQ) Nous allons nous informer.</p>

minutes. Ça n'aurait pas servi à grand-chose d'appeler quelqu'un parce que c'était fini au bout de 20 minutes. Je n'ai pas appelé tout de suite parce que je voulais voir si c'était vraiment quelque chose qui était pour être répété. Il y avait cette alarme de recul de camion juste en bas de ma fenêtre.	
(Jody Negley) Tout ne se rend pas par la ligne téléphonique. Je ne sais pas s'il y a vraiment des solutions.	
(Mauricio Garzon Beltran) J'aimerais ajouter à ce commentaire les camions-citernes qui se promènent dans le quartier Saint-Henri. Il n'y a pas de réglementation pour le Sud-Ouest en général. Il y a plusieurs camions qui passent dans les rues résidentielles. Ils utilisent ces artères avant 7 h le matin et après 7 h le soir. Dans d'autres arrondissements, il paraît que c'est interdit. Je ne sais pas si ce sont des camions reliés aux travaux de démantèlement de la bretelle Saint-Jacques ou à la construction du boulevard Pullman. Je crois que ça ne devrait pas arriver dans des secteurs résidentiels.	<p>(MTQ) Nous allons vérifier ça.</p> <p>(Ville de Montréal) Nous allons regarder ça. C'est certain qu'il y a des routes pour les camions.</p> <p>(MTQ) Il n'y a pas de raison que des camions passent sur la rue Desnoyers.</p>

Période de questions générales

Intervention	Réponse
(Mauricio Garzon Beltran) J'aimerais savoir si le Ministère pourrait créer un tableau excel avec tous les sujets qui sont touchés lors des séances de comité de bon voisinage Turcot parce que ça aiderait à faire le suivi. Nous le faisons en tant que résident et bénévole, mais nous n'avons pas le temps après chaque rencontre d'aller lire les comptes-rendus de chacune des rencontres. Comme nous savons que les travaux de comité s'échelonneront sur plusieurs années, il y a intérêt à avoir un tableau excel. Au moins avec les sujets et les décisions qui ont été prises, ça nous aidera à faire un suivi.	(MTQ) C'est effectivement une bonne idée. Nous prenons ce commentaire en note.

La rencontre se termine à 20 h 30

Prochaine rencontre du comité le 9 juillet 2014